



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E115518

VALABLE JUSQU'AU 18/11/2023

ÉDITÉ LE 20/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2007B00132

Siret : 494 283 161 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 21 7861

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144581650

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144581650

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : ROUBOT FRERES SARL

17 RUE DURAND
21540 BLAISY BAS

Téléphone : 03 80 33 20 09

Portable :

Site Internet :

E-mail : roubotfreres@orange.fr

Responsabilité légale :
ROUBOT LUDOVIC GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/09/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	19/11/2019
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	16/09/2019
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	11/04/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/04/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON
BATIMENT LE MAJOR
170 AVENUE JEAN JAURES
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.